



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

CURSUS

MUSIQUE DE CHAMBRE

1. LES FINALITES

le projet pédagogique de l'ENM de Villeurbanne repose sur cinq grands piliers (cultures et langages- instruments et techniques- pratiques collectives- invention-cité/monde) qui sont autant de domaines et de compétences que chaque élève est amené à explorer et renforcer durant toute sa scolarité. J'en ai retenu quatre pour tenter de cerner les finalités de la classe de musique de chambre et d'instrumentation.

A. CULTURES ET LANGAGES

Je définirai la notion de culture musicale, telle que le plus souvent présente dans ma classe, comme l'ensemble des éléments permettant à un groupe de construire une interprétation ou une instrumentation d'un morceau donné. Cette définition-volontairement large-renvoie aussi bien aux problèmes de lecture (pas si rares que cela!) qu'à ceux de style et d'histoire, de compréhension fine d'un texte et de son contexte, de l'aspect très relatif de toute indication musicale.....

Un élève se situe d'autant mieux au sein d'un groupe (au niveau de la nature du son, de la construction du discours, de l'équilibre général...) qu'il a la capacité à décrypter le plus finement possible la logique structurant l'ensemble dont il est une partie agissante. En ce sens, la musique de chambre et l'instrumentation sont l'apprentissage d'une certaine "culture musicale en mouvement".

B. INSTRUMENTS ET TECHNIQUES

L'élève est amené à interroger sa pratique instrumentale individuelle au travers des problèmes repérés dans sa pratique d'ensemble.

On peut en partie y parvenir en privilégiant les croisements-avec tous les enseignements qu'on peut en attendre-de différents modes de jeux et gestes instrumentaux. S'ouvre ainsi la possibilité de travailler sur ses propres représentations du son et de ce qui est constitutif d'une technique instrumentale, de les enrichir en les remettant en question et finalement de réinterroger la conception que l'on a de son instrument et de la relation entre technique et musique.

C. PRATIQUE COLLECTIVE

La notion de groupe est au centre même de cet apprentissage. Faire de la musique de chambre ou réaliser une instrumentation, c'est apprendre à créer du lien social et musical au travers d'un travail commun et développer le sens de l'engagement de chacun sans lequel aucun groupe ne peut mener de façon satisfaisante son projet à terme.

L'élaboration d'une interprétation ou d'une instrumentation-qui vise à un maximum de richesse et de cohérence- passe souvent par différentes phases. Il faut d'abord « briser la glace » et définir ce qui est à rechercher dans ce long temps de maturation:que veut-on dire et comment le dire sont pour chaque groupe des questions centrales. On y revient sans cesse en les affinant peu à peu grâce à des éléments de perception et d'analyse qui deviennent de plus en plus performants au fur et à mesure qu'avance le travail . "L'autre" est un territoire au départ inconnu qu'il faut apprivoiser petit à petit pour que se noue ce vrai dialogue indispensable pour parvenir à un réel degré d'autonomie.

D. INVENTION

Le travail sur les répertoires et sur l'instrumentation ne recoupe pas de manière homogène la notion d'invention.

Il s'agira plutôt, dans un quatuor à cordes de Haydn par exemple, d'éviter toute routine, de garder intactes l'envie et la capacité de re-crée à chaque interprétation le discours musical. L'inventivité vient se nicher dans un des paradoxes les plus intéressants mais aussi les plus retors de tout travail sur le répertoire: parvenir à tisser, entre maîtrise et prises d'initiatives, entre automatismes et étincelles qui doivent jaillir au moment du concert, entre construit et spontané, parvenir à tisser-donc!- une dynamique qui rend l'acte musical aussi sûr que vivant, aussi contrôlé qu'émouvant.

A ce niveau, on peut ajouter au moment de l'élaboration d'une instrumentation, une dimension liée à l'imagination, la curiosité et à l'absence d'inhibition par rapport à un texte donné.

Pour résumer...?

Une préoccupation centrale: contribuer à rendre l'élève plus acteur de sa vie présente et future de musicien.

2. LES CURSUS

Les cursus présents dans la classe sont au nombre de cinq :

A. DEM DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Le Dem de musique de chambre s'adresse à des élèves souhaitant approfondir de manière intensive leur connaissance du répertoire mais également s'ouvrir à des pratiques plus marginales telles que l'instrumentation et l'ouverture à d'autres esthétiques par le biais de groupes « transversaux ». C'est l'interaction entre ces différentes composantes du cours qui en assure la spécificité et une partie de sa pertinence. Le Dem de musique de chambre se déroule sur deux années.

B. L'UNITE DE VALEUR (UV) DE DEM

L'Uv de Dem est pensée en articulation avec la pratique « dominante » de l'élève (instrument, voix...) et se valide en deux ans, au minimum. Il peut se concevoir quelques (rares...) exceptions (validation de l'Uv en un an par exemple) dûment argumentées par l'étudiant et ayant obtenu l'aval de l'enseignant et du conseiller aux études.

Il convient, dans ce temps passé dans ma classe, que tous soient confronté à la plus grande diversité possible de pratiques, d'esthétiques, de répertoires et de formations même si, selon les instruments, le patrimoine susceptible d'être abordé par un guitariste ou un saxophoniste n'est pas comparable, qualitativement et quantitativement, avec celui d'un violoniste ou d'un pianiste. En ce sens, l'instrumentation et le partenariat renforcé avec «l'atelier tango» encadré par Gérald Venturi sont devenus au fil des ans, des outils centraux et incontournables de régulation et d'intégration qui permettent à tous un parcours potentiellement riche et varié.

C. ANNEE POST UV DEM

Ouvert aux élèves ayant déjà validé leur Uv de Dem ou mais n'ayant pas encore bouclé la totalité de leur parcours dans le cycle.

D. UV DE CEM

L'Uv de certificat se valide en un an. Elle est pensée en complément de la pratique de chambre sensée être organisée au sein du département ou la classe d'instrument de l'étudiant. Il y a également la possibilité d'une ou deux années supplémentaires (une fois l'Uv validée) tant que l'intégralité du parcours dans le cycle n'est pas achevée (année post Uv de Cem)

E. CURSUS DE PRATIQUE D'ENSEMBLE/ CURSUS PERSONNALISE

Le cursus pratique d'ensemble est ouvert à des élèves non inscrits en instrument ou en chant à l'ENM et qui ne recherchent, au sein de l'école, qu'une pratique en petit groupe. L'admission à ce cursus est conditionnée par le nombre de places disponibles.

Le cursus personnalisé est pensé comme une globalité qui s'articule entre différentes activités musicales (musique de chambre, instrument, culture...) et correspond à un parcours individualisé.

3. L'EVALUATION

Le mode d'évaluation retenu est une évaluation mixte, continue et terminale, équivalant chacune à 50% du résultat final.

A. EVALUATION CONTINUE

Cette évaluation ne concerne que les élèves en Dem et en Uv de Cem et de Dem. Elle équivaut à 50% de l'évaluation globale et prend la forme d'une évaluation individuelle (voir fiche en annexe) reposant sur cinq critères:

- motivation/assiduité
- attitude/comportement au sein du groupe
- parcours/progrès réalisés dans l'année
- intelligence musicale (compréhension du texte et du contexte, capacité d'interaction avec ses partenaires, inventivité...)
- acquis instrumentaux

Chaque critère est noté sur 4, pour un total sur 20. Les Dem et Uv de Dem ont une note d'évaluation continue en première et deuxième année. C'est la moyenne des deux notes qui sera prise en compte pour le résultat terminal. Les notes et fiches d'évaluation sont communiquées à chacun et fait l'objet d'un entretien individuel avec l'enseignant.

B. EVALUATION TERMINALE

Elle concerne tous les groupes qui se présentent devant le jury en fin d'année. Ce jury est amené à attribuer une note sur 20 à chaque groupe. Je remets au président du jury le jour de l'examen, une fiche par groupe comportant le nom du groupe, les noms et cursus des élèves qui le constituent ainsi qu'un historique du travail effectué.

Les notes s'attribuent selon le barème suivant:

- | | |
|-------------------|-----------------------------------|
| -en dessous de 10 | Uv ajournée |
| -10/13 | Uv validée |
| -14/16 | Uv à l'unanimité |
| -17/20 | Uv à l'unanimité et félicitations |

Dans le cas d'un élève en Uv de Cem ou de Dem présent dans plusieurs groupes, c'est la meilleure note qui sera retenue pour le décompte final. Pour un élève en Dem de musique de chambre, c'est la moyenne de toutes les notes obtenues qui sera prise en compte.

Et au bout du compte.....
 Un exemple pour un étudiant en Uv de Dem:

	1ère année	2ème année		moyenne
contrôle continu	14/20	16/20	----->>	15/20
examen terminal (meilleure note retenue)	15/20	11/20	----->>	13/20

----->>>> moyenne générale(15/20 et 13/20) de
 14/20 ----->>>> Uv à l'unanimité

La procédure pour la validation de l'Uv de certificat est identique, mais sur une année seulement et avec une seule note de contrôle continu et d'examen terminal.

Dans les deux cas, si la note finale est inférieure à 10, l'étudiant est amené à effectuer une année supplémentaire. C'est lors d'un conseil de classe, qui se tient après les examens, que s'attribuent définitivement et officiellement les Dem et Uv de Cem et Dem.

ANNEXE

FICHE INDIVIDUELLE D'EVALUATION

NOM

PRENOM

DISCIPLINE

CURSUS

PROGRAMME TRAVAILLE DANS L'ANNEE

EVALUATION:

-motivation/assiduité	/4
-attitude/comportement au sein du groupe	/4
-parcours/progrès réalisés dans l'année	/4
-intelligence musicale (compréhension du texte et du contexte, capacité d'interaction avec ses partenaires, inventivité...)	/4
-acquis instrumentaux	/4
TOTAL	/20